Sept policiers du 93 jugés pour violence, dénonciation calomnieuse et faux en écriture publique

16/09/2010 à 17h56

Sept policiers de Seine-Saint-Denis seront jugés le 4 novembre, notamment pour violence volontaire, accusés d'avoir inventé de toute pièce un scénario afin d'expliquer une course poursuite avec un automobiliste au cours de laquelle l'un d'eux avait été blessé.

Cette procédure judiciaire exceptionnelle à l'encontre de policiers survient en pleine recrudescence de violences urbaines visant les forces de l'ordre et dénoncées par les syndicats de police.

Les faits remontent à la soirée du 9 septembre. Les autorités annoncent qu'un gardien de la paix a été blessé à Aulnay-sous-Bois, renversé par un automobiliste qui voulait échapper à un contrôle. Le policier est transporté à l'hôpital et se voit prescrire une incapacité totale de travail (ITT) de sept jours. Interpellé, l'automobiliste, prénommé Hocine, est placé en garde à vue pour refus d'obtempérer et surtout pour avoir percuté un policier, sur la foi des déclarations des policiers. […]

Le Figaro

(merci à Louis)